L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 FEVRIER 1864.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 23 FEVRIER.

☞ Le lecteur trouvera à la deuxième page le Feuilleton, les annonces de ventes par le shérif, ainsi que les départs de steamers, navires &c &c.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs,—Quatre terrains situés dans le 4me District de cette ville, provenant de la succession de feu Wm K. Day.—Aussi, à onze heures et demie, l'installation du magasin situé à l'angle des rues St-Charles et du Canal.

Par Phinney & Amory, à l'entrepôt du marshal des Etats Unis, rue Vieille Levée No 49,—La goëlette Exchange avec son chargement.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, Vieille Levée.—Marchandises sèches de printemps.

Par R. T. Montgomery, à une heure, au magasin d'encan rue du Camp No 29,—203 balles coton.

Par F. Fernandez, encoignure Chartres et St-Louis,—Articles de broderie, mercerie,—Aussi, meubles.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Bœuf.

Par R. Scott, au No 34 de la rue des Magasins,—Pommes de terre, whisky, genièvre, &c.

Bateaux partant aujourd'hui mardi.

Pour Baton Rouge—Le BLACK HAWK, capitaine Sam. Ayles; commis R. McMahon—à 5 heures de l'après midi.

Pour le Bayou Lafourche—La BELLE CREOLE, capitaine W. Long; commis J.A. Purcell, à 11 heures A. M.

Pour Baton Rouge—Le NEW-ORLEANS, capitaine A. J. May—à 5 heures de l'après midi.

LES PROCHAINS STEAMERS — Les steamers attendus de New York sont: le *Morning Star*, parti le 20; le *Creole*, qui doit partir le 24, et le *Havana*, qui doit partir le 25. Le *Morning Star* et le *Havana* toucheront à la Havane.

Les Elections.

Les élections se sont passées hier très tranquillement et ont eu pour résultat une victoire décidée du parti de Michael Hahn, qui a réuni près du double des votes obtenus par ses adversaires. M. J. M. Wells candidat aux fonctions de lieutenant gouverneur, dont le nom figurait sur deux listes, celle de Hahn et celle de Flanders, a obtenu 4 601 votes.

Le résultat officiel des votes dans cette paroisse pour le gouverneur et le lieutenant gouverneur a été annoncé dans le bureau du shérif avec les chiffres suivants:

Pour gouverneur: Michael Hahn 3,615 voix; B. F. Flanders 1,009; J. Q. A. Fellows, 1,137.

Pour lieutenant-gouverneur: J. Madison Wells, 4,601 voix; J. M. Pelton 1,149.

Les autres candidats du ticket Hahn ont obtenu à peu près le même nombre de voix que ce dernier, et il est probable que leur élection est assurée.

Retours additionnels.

Nous avons reçu à une heure avancée les retours suivants des paroisses:

	Hahn.	Flanders.	Fellows.
Baton Rouge.	288	4	16
Alger	79	108	67
Lakeport	9	5	20
Port Hudson.	13	107	—
Carrolton.	245	17	41
Donaldsonville	313	86	65
Franklin.	3 8	21	—
Fort Macomb.	6	—	—
Fort Jackson.	41	—	—
Baras.	116	10	—
Fort Butler.	233	7	—
Gretna.	70	10	50

Nouvelles importantes du Mississippi.

OCCUPATION DE MERIDIAN PAR LE GENERAL SHERMAN.

Le général Polk à Jackson.

Communications de Sherman coupées.

Le *Memphis Bulletin* du 17, que nous avons reçu par le bateau à vapeur *Madison*, publie les nouvelles suivantes:

Nous avons reçu des nouvelles d'en bas. Aux dernier avis, le général Sherman avait pris Meridian presque sans opposition. Le général rebelle Polk était demeurant à Meridian; mais apprenant que Sherman arrivait, il se retira et le laissa passer sans interruption. On rapporte que Polk est arrivé à Jackson à peu près en même temps que Sherman arrivait à Meridian. Le résultat de ce mouvement est que toutes les communications avec Sherman ont été coupées et qu'on en est réduit aux conjectures sur ses mouvements futurs. On regarde comme probable que Polk essaierait de suivre par derrière nos colonnes à mesure qu'elles s'avanceraient, mais le fait qu'il était sur nos derrières et non sur notre front est regardé comme le meilleur augure possible du succès de nos plans.

Le *Natchez Courier* du 19 publie ce qui suit sur l'expédition dont il s'agit:

Nous n'avons aucune nouvelle directe de l'expédition qui est partie du fleuve il y a quelques jours pour l'intérieur; mais nous avons beaucoup de rapports indirects qui semblent d'une nature positive. L'opinion générale des habitants de la campagne est que les forces du général Sherman, après de vives escarmouches à Jackson, ont marché directement à l'est sur Meridian, le grand dépôt central des chemins de fer dans cette section. Toutes nos informations de cette partie de l'Etat indiquent ce résultat. Ce qu'on a fait ensuite ou si on a fait un mouvement, c'est ce qu'on ignore.

Nouvelles du Texas.

L'*Era* publie les nouvelles suivantes du Texas:

Le colonel Griffin commande environ 800 soldats confédérés à la Passe Sabine. La canonnière *Clifton* qui avait été capturée lors de l'attaque de la Passe Sabine, a été allégée par l'enlèvement de ses canons et transformée en coureur de blocus. On dit qu'elle a déjà 700 balles de coton à bord et qu'elle attend une occasion favorable de prendre la mer.

Il y a quelque temps une goëlette arriva en vue de la pointe Isabelle et jeta l'ancre. Le capitaine se rendit à terre dans sa yole pour chercher un pilote et se trouva fort surpris d'y trouver les troupes fédérales. Il avoua être parti d'un port pour forcer le blocus à cet endroit. On l'arrêta et on s'empara de $19,000 en or qu'il portait sur lui. Peu de temps après l'arrivée du capitaine à terre, la goëlette leva l'ancre et reprit la mer. On ignore son nom et celui du port d'où elle était partie.

Le *News* de Houston contient des annonces relatives à la mise en vente des canonnières *Harriet Lane* et *Clifton*, et de la barque *Cavallo*, comme prises des Etats Confédérés.

NOUVELLES DE ST-DOMINGUE.

Nous avons reçu hier par le *Columbia* des journaux de la Havane jusqu'au 19 courant. Il ne contiennent pas de nouvelles plus récentes du Mexique.

La *Prensa* du 19 copie de la Gazette officielle l'annonce de la capture de Neiva et Barahona, dans l'île de St Domingue par la colonne du général Gandara, avec la coopération des vapeurs *Isabel la Catolica* et *Léon*. La dépêche reçue à ce sujet par le capitaine général de l'île de Cuba ajoute que les insurgés avaient mis le feu à Barahona avant de l'abandonner.

PROJET D'EXPEDITION POUR LA RIVIERE ROUGE.

On lit dans un journal de New York:

L'organisation d'une flottille formidable sur le Mississippi est confirmée. Un bateau cuirassé, muni de deux tourelles tournantes, a été lancé le 4 février à Saint Louis. On l'appelle le *Mississippi* et il doit être suivi sous peu d'un autre bâtiment construit sur le même modèle, qui s'appellera le *Chickasaw*. Dès que l'escadre sera prête, elle se concentrera, sous les ordres de l'amiral Porter, à l'entrée de la rivière Rouge et y attendra l'arrivée d'une forte colonne envoyée par le général Banks. L'expédition remontera alors le cours de la rivière Rouge et soumettra toute cette région qui est encore entièrement sous le contrôle des confédérés. On ne pense pas toutefois qu'elle puisse être prête avant un mois.

Les confédérés font de leur côté d'énergiques préparatifs pour repousser l'attaque qui les menace. On assure qu'ils ont déjà, dans les environs d'Alexandrie, trois canonnières à éperon—le *Webb*, le *Beauty* et le *Missouri*. Les généraux Taylor et Price font fortifier les bords de la rivière et établir des estacades en plusieurs endroits, pour barrer le passage à la flottille fédérale.

Bernard Turpin.—Voir l'annonce de M. Bernard Turpin, 93 Vieille Levée, pour articles divers, qu'il vendra à l'encan.

Arrivée du steamer Columbia.

Le steamer de la malle des Etats Unis Columbia, capitaine W. B. Barton, parti de New York le 13 courant, via Havane, est arrivé hier matin. Le 21 février il a passé le steamer America à 120 milles Sud est des passes, et à 50 milles sud est de la passe sud ouest il a passé le navire Galena en route pour la Nlle Orléans.

Voici la liste de ses passagers:

De New York—P C Woodruff et sa dame, Mlle Caroline Dennis, D Gorren, J Read, J Barron, R J Powrie, Chas Watson, E Hendricks, R L S Hall, W H Wolfson, W H Hanford jr, S Smith, C Throckmorton Rév F W Taylor M Simon Geo D Lunt, G Farrington, M Schuyler, J H Sisley, sa dame et un domestique, J E Clarke et sa dame, E W Smith, P J Pavy, J Sopret, S Wilson, S F Seixas, Simon Weil, Mme Wheeler, W Boynton, W H Brown, G Isaacs, S Loeb, H Dowle, J W Trask, J Hergos, E Gique, H L Stevenson, A Durhil Mlle Nina Fremont, J E Taylor, A Chichester, W H Harbeck, L Loeb, Mr C L Norton et sa dame, Henry A Pearce et son fils, Isaac Simmons, S Wirkert, A Levy 10 sœurs de charité, J L Walabe et sa dame, D H de Leon, T G Wood F F Smith, Dr E C Drew, W Israel.

De la Havane—P E Brulatour, W Pusch et son enfant, Paul Murphy, M le Dieudonné, Jean Louis Larlarille Carlo Iapeto—et un passager d'entrepont.

Arrivée du steamer Cromwell.

Le steamer de la malle des Etats Unis Geo. Cromwell, capitaine Post, parti de New York le 13 courant, est arrivé hier soir. Le 17 il a essuyé une forte bourrasque avec grosse mer. Le 21 à 8 heures il a passé l'Evening Star allant à la Havane, et le même jour il a vu le navire Washington, de Boston, allant à l'ouest.

Voici la liste de ses passagers:

W McDonald, Thomas Poindexter, Victor Anderson, H Schroder et un domestique, John Willetts, Dr H Strube, Mme Thos Edwards, Abel Haskin, Firmin de Chary, Edward Mack, E L Hubbard, M Beaumont, Mlle L White, capitaine Wm M Hall, Edward M Keen, colonel J S Busbin, O C Dinman, Samuel Lewis.

Albums Photographiques. — Nous recommandons spécialement les albums photographiques que vend M. BLESSING, No 24 rue de Chartres. Ils sont d'une grande beauté et en même temps d'une solidité à toute épreuve. Nous ajouterons qu'ils sont cotés aux prix de fabrique. M. Blessing vend également la raison de deux planches la douzaine, les photographies des généraux du Nord et du Sud et de toutes les notabilités politiques de l'ancien et du nouveau monde. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

CELEBRATION DU 22 FEVRIER—Les autorités ont célébré l'anniversaire de la naissance de Washington par un déploiement imposant de forces, et par un grand concert (avec accompagnement de coups de canons) donné au pied de la rue du Canal.

La solennité musico-militaire avait attiré une foule considérable sur le terrain neutre. Les trottoirs, des deux côtés de la grande avenue, étaient encombrés de monde et la circulation cessait d'être divertissante à partir de la statue de Clay. Des spectateurs et même des spectatrices, plus entreprenants ou plus favorisés que le reste des amateurs, avaient été se jucher sur le haut des murs de la Douane ou occupaient—à distance—les fenêtres trop étroites de l'édifice inachevé. Des salves d'artillerie ont été tirées au lever et au coucher du soleil. Un temps magnifique a favorisé la solennité du jour.

FRANCE.

Débats du Corps Législatif SUR LES AFFAIRES D'AMERIQUE.

Nous empruntons les passages suivants à la correspondance parisienne du *Courrier des Etats-Unis* en date du 29 janvier:

M. Adolphe Guéroult, journaliste et Normand comme M. Havin, s'était chargé, de son côté, de développer l'amendement qu'il fut mis un *terme immédiat* à notre *ruineuse* expédition du Mexique. Ces deux débuts oratoires ont fait dire sur les bancs de la chambre, que c'étaient "les grands jours de la Normandie." M. Guéroult est un écrivain de talent, et son discours aurait eu plus de succès, s'il n'avait eu l'idée peu heureuse de citer, comme pièce à l'appui de ses dires, un article de journal anonyme, de la fin du mois dernier, ce qui s'était passé depuis au Mexique. On lui a demandé quel était ce journal, et il a répondu, non sans hésitation, que c'était le sien propre, c'est-à-dire l'*Opinion Nationale*. Les exclamations de la chambre lui ont fait comprendre trop tard la faute de tact qu'il venait de commettre. Des protestations assez nombreuses se sont élevées contre le passage de son discours, dans lequel il a dit que la question de l'esclavage était la seule vraie cause de la guerre actuelle entre le Sud et le Nord de l'Amérique, que l'immense disproportion des forces, et surtout la liberté qui existe dans le Nord, amèneront tôt ou tard la défaite du Sud, et que, celui ci triomphât il, ne serait jamais un allié sûr pour le Mexique.

Le baron de Beauverger, l'un des plus jeunes membres de la chambre, a défendu, je dirai presque chanté notre expédition du Mexique en termes très poétiques, et aucune épine ne se fût mêlée à ses lauriers, s'il n'avait dit, qu'en entendant un éminent orateur (M. Thiers) avouer que son but était de *gêner* l'action du gouvernement au Mexique, il avait songé à l'Angleterre qui a fait des sacrifices immenses pour l'Inde et pour l'Australie, sans qu'un de ses hommes d'Etat ait jamais pensé à gêner son action.

M. Thiers a réclamé contre cette assertion, et, en prenant la parole le lendemain, il a donné, sur ce point, une leçon d'histoire à son *jeune* collègue, auquel il a décerné et constamment cette épithète que le jeune collègue a fini par s'en fâcher.

Fidèle à son habitude de traiter toutes les questions *ex professo*, et de transformer ses discours en petits cours d'histoire politique, économique ou financière, M. Thiers a fait un historique de nos démêlés avec le Mexique, qui est un vrai chef-d'œuvre de narration. Je ne le suivrai pas dans tous les détails où il est entré. Ce serait trop long. D'ailleurs, la question n'est plus de savoir si, comme il le prétend, nous avons eu tort de rester seuls au Mexique, mais de savoir comment nous devons en sortir.

Le moyen proposé par M. Thiers, c'est tout simplement de faire ce que nous aurions dû faire, suivant lui, en entrant à Mexico, c'est à dire traiter avec le gouvernement de Juarez, que nous venions de vaincre. Nous le pouvions honorablement et avantageusement parce que nous étions les vainqueurs, que notre honneur était sauf, que Juarez n'est pas aussi déraisonnable qu'on le représente et que son parti semble encore être le plus fort de tous; la preuve, c'est que le général Bazaine s'en est rapproché forcément, en s'éloignant du parti clérical.

Aux inconvénients d'amour propre qu'on peut voir à traiter avec Juarez, M. Thiers a opposé les difficultés d'une autre résolution, celle de former une monarchie au Mexique avec l'archiduc Maximilien, qu'on ne pourra plus abandonner, après l'avoir arraché à sa famille, à son pays. Parmi les dangers de cette entreprise, M. Thiers a évoqué, comme M. Guéroult, la perspective d'une brouille future avec les Etats-Unis. "Aujourd'hui, a-t-il dit, ils nous ménagent, ils nous flattent, car il dépendrait de nous de terminer leur guerre civile, si la France se prononçait pour l'un des deux partis, et elle fera bien de ne pas le faire. Pour ma part, je la conjure de ne pas le faire, et j'approuve fort le gouvernement d'avoir gardé la neutralité." Mais quand cette guerre déplorable sera finie, M. Thiers croit que les Etats Unis, *qui nous ont prouvé, dans d'autres temps, que leur mémoire était courte*, se souviendront peu des ménagements que nous avons gardés, et qu'à défaut de gouvernement, 50,000 ou 100,000 aventuriers se trouvant sans emploi, iront au Mexique, non pour nous, mais pour nos ennemis. L'orateur conjure donc la majorité et le gouvernement d'y réfléchir. "Songez y bien, dit il, en terminant, jusqu'à présent, vous n'êtes pas engagés d'honneur avec l'archiduc Maximilien, mais le jour où le prince sera parti avec votre appui et votre garantie, vous devrez le soutenir, quoi qu'il arrive."

L'éminent orateur a été très applaudi, quoique sa solution ne fût pas du goût de tous les membres de son propre parti, comme vous le verrez tout à l'heure.

C'est M. Chaix d'Est Ange, qui a été chargé de lui répondre, comme commissaire du gouvernement. Il a déclaré qu'on se voyant abandonnés par ses alliés, après une démonstration éclatante faite à la face du monde, la France ne pouvait reculer, que personne n'aurait le droit sur aucun des bancs de la chambre, et qu'après son entrée à Mexico, elle ne pouvait sans honte, traiter avec l'Indien Juarez, le laisser maître de la ville, pouvant lui dicter des lois et se venger sur ceux qui seraient restés là de l'accueil qu'ils nous avaient fait. C'eût été une lâcheté.

On a dit que nous avions conquis à peine le dixième du Mexique, et le dixième de sa population, soit 700,000 habitants sur 8 millions et demi. M. Chaix d'Est Ange a fait l'énumération des villes que nous possédons, et il en résulte que 5 millions et demi d'habitants sont soumis à notre intervention, en dehors de laquelle il ne reste que 2 millions d'habitants, dont une partie a résisté à tous les gouvernements.

Ce dénombrement a servi d'argument à M. Berryer pour sa solution, qui diffère de celle de M. Thiers, en ce que, suivant lui, ce n'est pas avec Juarez qu'il faut traiter, c'est avec le gouvernement même que nous avons établi, et cela sans attendre l'arrivée de l'archiduc Maximilien. S'il est vrai que 5 millions et demi d'habitants nous soient soumis, et que le gouvernement du général Almonte réponde aux vœux de la majorité, pourquoi ne pas nous arrêter? Si, au contraire, la majorité que nous croyons avoir obtenue est une pure fiction, nous ne pouvons, par honneur, appeler le prince Maximilien dans un pays où il ne pourra se soutenir seul et où nous serons obligés de le soutenir indéfiniment.

La conclusion de M. Berryer a évidemment sur la chambre une impression plus vive que celle de M. Thiers. Aussi ce dernier profita-t il, le lendemain, d'une invitation du président engageant les auteurs des deux amendements à préciser leurs conclusions, pour déclarer qu'il ne se faisait pas le patron de Juarez, que le *gouvernement* pouvait traiter avec qui il voudrait, mais qu'il l'adjurait encore de ne point encourager le départ du prince Maximilien, parce qu'alors ce serait s'engager à fonder une monarchie dans le nouveau monde.

M. Rouher, ministre d'Etat, déclara de son côté, au nom du gouvernement, que *jamais il ne traiterait avec Juarez, son ennemi*, et qu'il était impossible également de traiter avec le général Almonte, qui ne représentait pas une autorité régulièrement constituée. Le gouvernement français ne peut négocier qu'avec un gouvernement issu du suffrage universel, quand ou contrat se sera établi entre la nation mexicaine et l'archiduc Maximilien, s'il est élu. Mais, en contractant avec ce souverain, il n'aura pas contracté une solidarité permanente et indéfinie pour le maintien d'un empire au Mexique. "Voilà, dit M. Rouher, comment la question se pose, et ainsi posée je la discuterai à mon tour."

Le ministre d'Etat voulait, avant d'entrer dans de plus amples explications, laisser parler M. Jules Favre qui avait demandé la parole, depuis la veille, et qui a refait le procès de notre expédition, avec non moins de talent et plus de passion que MM. Thiers et Berryer. Ce qu'il reproche surtout à cette expédition, c'est d'avoir eu pour but principal, non la satisfaction de nos griefs, mais la destruction de la république mexicaine, concertée avec les émigrés mexicains et l'archiduc Maximilien. Il compare cette entreprise à la guerre fatale que Napoléon Ier fit, en 1808, à l'Espagne, sous prétexte de la régénérer, et il ne veut pas qu'on puisse soulever contre nous, comme on l'a fait en 1813, la conscience des peuples, en leur disant que nous avons violé leurs droits, faussé la parole de la France et opprimé leur liberté.

Suivant que c'était là le dernier et le grand coup de cette longue lutte, M. Rouher est rentré dans l'arène, et a commencé par protester contre ce qu'il a appelé "un rapprochement oratoire sans vérité." Il a retracé la conduite de la France et l'a justifiée depuis le commencement jusqu'à la fin. Un point qu'il a tenu à éclaircir, c'est celui de nos intérêts dans les parages, qui n'ont pas été compris du rapporteur de la commission elle même. M Larrabure a dit que le commerce de la France avec le Mexique s'élevait de 20 à 24 millions, mais il avait pu constater, dans les archives diplomatiques, tous les émotions qui se sont produites, par suite de notre attitude au Mexique, dans les Indes Occidentales, il aurait vu que la question n'était pas exclusivement mexicaine, et que la présence de notre drapeau dans le golfe du Mexique représentait la protection de nos nationaux dans toute l'étendue de l'Amérique du Sud.

En 1862, notre commerce avec les treize Etats de l'Amérique du Sud était représenté par 208 millions, et, en 1862 il est devenu 572 millions. Il s'est accru de 113 pour cent en dix ans. Voilà les intérêts qu'il s'agit de protéger. Voilà maintenant, d'après M. Rouher, la situation de notre navigation au long cours dans ces parages. Nous sommes les convoyeurs de 12 500 tonnes de marchandises; nous prenons 7,0,0 de toute la navigation qui se fait entre la France et les Indes Occidentales, pendant que, dans nos relations avec les Etats de l'Amérique du Nord, nous prenons à peine 10 0/0. Tels sont les intérêts que nous avons à protéger dans le continent où se trouve aujourd'hui notre armée du Mexique. Nous y avons, en outre, 200,000 nationaux qui ont à pensée du retour et veulent rapporter à la mère patrie des richesses péniblement acquises. On peut donc dire que jamais de plus grands intérêts maritimes et commerciaux n'ont été en jeu que ceux en vue desquels a eu lieu la guerre du Mexique.

De vifs applaudissements ont accueilli ces paroles et ces chiffres qui agrandissent en effet, notablement la question.

Encouragé par ce succès, le ministre d'Etat a repris la parole, après quel[illegible], et a exposé ce qu'il avait [illegible] le gouvernement ne traiterait avec Juarez, après avoir poursuivi ses hostilités. Traiter avec lui! ce serait abandonner toute notre campagne, toute notre entreprise!

Traiter avec Almonte, d'une manière définitive, ce serait traiter avec un pouvoir incompétent. "Le *suffrage universel* fonctionnera bientôt," dit M. Rouher. Si la nation mexicaine adopte la forme républicaine, *nous ne rejetterons son vote*. Si elle préfère constituer une monarchie, nous le respecterons de même. Alors l'œuvre de la France approchera de son terme. Alors nous aurons à examiner le rôle qu'il nous reste à remplir, *exempts d'engagements pécuniaires, exempts d'engagements militaires*, nous le maintenons simplement dans quelle mesure, pour quel temps nous devons protéger nos nationaux et nos intérêts, à côté de ce gouvernement naissant. Nous demandez pas davantage au gouvernement qui parle par ma bouche, continue M. Rouher. Peut-être derrière les colonnes de cette salle, y a-t il quelque agent de Juarez qui écoute, pour les lui transmettre, les impressions de cette assemblée. Je ne veux pas lui donner des espérances lointaines. Je veux le laisser fuir honteusement au Texas, sans lui dire le dernier mot de la volonté de la France."

Après cette réticence, si habilement justifiée, le ministre a exprimé l'espérance que Dieu conduira le jeune fils de la maison de Hapsbourg qui a le courage d'aller affronter des difficultés grandes, il est vrai, mais qui peuvent être suivies d'un grand bonheur et d'une grande gloire. Il a prédit que la postérité rendra un jour justice, on jour, à l'homme de génie qui, à travers les résistances, les obstacles et les défaillances, aura eu le courage d'ouvrir des sources de prospérité nouvelle à la nation dont il était le chef, et aura compris que l'équilibre européen n'est plus, comme autrefois, sur les Alpes, sur les Pyrénées, sur la Vistule ou le Pont Euxin, mais qu'il embrasse le monde entier.

Cette belle péroraison a causé un véritable enthousiasme à la majorité, qui prononça la clôture, malgré les réclamations de M. Thiers qui criait: "Vous ne voulez pas la vérité." L'amendement de M. Jules Favre, etc, ayant été retiré par ses auteurs, celui de MM. Martel, Thiers, Ancel, etc, fut mis aux voix et repoussé par 159 votants contre 47. Parmi ces derniers figure M. Larrabure, le rapporteur de la commission, qui s'est montré ainsi plus digne des reproches de M. Rouher que touché de sa nouvelle argumentation.

L'éloquence déployée par le ministre d'Etat raffermira probablement l'archiduc Maximilien dans sa résolution, qui aurait pu être ébranlée par les avis de MM. Thiers, Berryer et Jules Favre. Une lettre de Vienne dit que l'empereur d'Autriche a définitivement donné son consentement à la grande aventure tentée par son frère, qui sera prochainement à Paris. On lui prépare des appartements au palais des Tuileries suivant les uns, au Grand Hôtel, suivant les autres. On avait dit que le futur empereur serait accompagné au Mexique par le maréchal Canrobert, chargé de présider à la réorganisation de l'armée mexicaine. Ce bruit est démenti, et il n'est plus question, aujourd'hui que du départ possible de deux ou trois anciens généraux qui touchent à l'époque de leur retraite.

ATTENTION.

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui aux ventes ci-après:

A 11 heures A. M., sur les lieux: l'installation du magasin situé à l'angle des rues St Charles et du Canal, Premier District.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, 2me District, propriété améliorée de valeur, située rue du Colisée entre les rues Washington et [illegible], 4me District.—Voir aux annonces.

☞ Broderie, Mercerie—Aujourd'hui, à 10 heures du matin, Francis Fernandez, René Gutierez, encanteur vendra à l'encan, sur les lieux, rue Bourbon, entre St. Pierre et Toulouse, le fond d'un magasin de broderies et de mercerie, ensemble avec un lot de meubles de ménage, et une machine à piquer les dessins en parfait ordre. Voir aux avis d'encan de ce jour.

☞ F. F. Trinchard, encanteur, vendra aujourd'hui à dix heures, à sa salle d'encan, rue Gravier No 48, des provisions, des liqueurs. Voir l'annonce.

☞ M. R. T. Montgomery vend du coton de choix, aujourd'hui à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp No 29. Voir l'annonce.

APPROVISIONNEMENTS.

Quartier-Général du Département du Golfe.

Nouvelle-Orléans 20 février 1864.

ORDRES GENERAUX No 27.

A PARTIR du 1er mars, les boeufs et autres approvisionnements de ce genre seront admis dans les lignes de l'armée, sans aucune restriction ou confiscation, pour être vendus sur le marché de la Nouvelle-Orléans. Il ne seront sujets qu'aux règlements (quant aux prix) qui pourraient être établis par l'ordre conjoint du commissaire en chef du département et le Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Par ordre du Major Général BANKS.

22 fév— S. S. IRWIN, A. A. Général.

Demande de commis

UN jeune homme actif et intelligent, parlant le français et l'anglais, et bien recommandé, trouvera à s'employer comme aide dans une maison de détail, en s'adressant, de suite, à la boîte 1318, poste restante.

J. A. DA ROCHA & CO.

No 4 ....RUE CHARTRES.....No 4

REÇU par le dernier steamer—

Gants Jouvins et Alexandre, pour dames, enfants et messieurs,

Gants soie et fil d'Ecosse,

Rubans pour chapeaux et garnitures,

Corsets pour dames et fillettes,

Boutons pour manchettes,

Boutons de pour d'acier et d'or, &c.

Un grand assortiment d'articles de fantaisie et de nécessités pour dames et enfants.

N'oubliez pas le

No 4 RUE DE CHARTRES

18fév—1m

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi, 22 février, à 5 heures P. M.

COTON—Les banques et les bureaux publics ayant été fermés aujourd'hui, anniversaire de la naissance de Washington, [illegible] p. ur deux ou trois acheteurs ce sont présentés au marché et 18 balles d'ordinaire [illegible] se sont vendues à 31c et 33 d'ordinaire à 33c. [illegible]

SUCRE ET MELASSE—La demande pour l'Ouest a été meilleure et les [illegible]

FARINE—L'article paraît être l'objet de quelques recherches, [illegible] 450 barils de superfine de premier choix se sont vendus à $9 le baril. [illegible]

HUILE DE CHARBON—20 caisses, en deux lots, vendues à 75 cts le gal.

PORC—150 barils porc mess nouveau, [illegible] vendus à $25 le baril. La demande est bonne pour l'usage de plantation. Stock faible.

FOIN—[illegible] balles prime de l'Ouest se sont vendues à $[illegible] la tonne.

CAFE—Il y a eu aujourd'hui, pour la spéculation, de vives recherches qui ont abouti à des ventes considérables dont les particularités ne sont pas venues à notre connaissance.

BEURRE—Les qualités [illegible]

COMESTIBLES—Les pommes de terre commandent $5 à $6, les pommes $[illegible] à $6, et les oignons $3 50 le baril.

VOLAILLE—Au débarcadère les poules se vendent $6, les oies $[illegible] et les dindes $[illegible] la douzaine.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 22 février.

Bien que les affaires aient été généralement suspendues aujourd'hui à cause du 22 et que les banques et les bureaux publics aient été fermés, les nouvelles reçues de New York [illegible] dans la rue Weil et ont attiré quelque acheteurs d'or et d'argent. L'or s'est vendu à 47, 47½ et 67¼ et [illegible] de $[illegible] a rapporté 67 [illegible] à dire 3% de [illegible] qu'on aurait donné [illegible]. Il y a eu également des ventes à 61 à 67, il ne s'est rien fait dans l'argent.

La demande de change à vue sur New York a été cotée à 1% d'escompte. Le change sur l'Angleterre n'aurait pas pu être acheté à moins d'une bonne.

Il s'est vendu il y a six actions de la Compagnie du Gaz au prix les plus élevés, mais qui n'ont pas été annoncés, 10 actions de la Banque d'Amérique et 15 de la Banque des Citoyens à [illegible]. Il y a eu également un peu de mouvement dans le [illegible] coupons de [illegible] de la Louisiane 1860 [illegible] à [illegible] de [illegible] du Hennessy et du Crescent de [illegible] à des prix non annoncés. On négocie, à la côte, pour $[illegible] de [illegible].

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 22 février 1864.

Arrivé, hier 314 bœufs et 28 vaches, [illegible] Vendu [illegible] cochons. 373 moutons, 144 veaux et 21 vaches à lait. A vendre 373 bœufs, [illegible]

Bœuf de [illegible] par tête [illegible]

[illegible]

Vaches à lait, par tête, [illegible]

Avis au Public: Nouvelle Religion.

LE soussigné, fondateur de plusieurs [illegible] publie un Dogme Religieux de la relation Divine [illegible] nouvelle doctrine [illegible]

[illegible]

NICOLAS MAILLARD.

DIVERS.

EN débarquement du steamer Columbia—

[illegible]

12 bouteilles épaisses [illegible]

[illegible]

[illegible] rames papier pailles.

A vendre par

WM. J. REID,

23fév—3t Rue des Magasins, No 3.

GROCERIE A VENDRE.

Une GROCERIE à vendre, bien située, ayant une bonne clientèle. S'adresser sur les lieux, encoignure des rues Bons Enfants et St. Antoine. 23fév—

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON demande une bonne cuisinière bien recommandée. On préférerait une française ou une allemande. S'adresser au No 142 de la rue [illegible] 23fév—1t.

A VENDRE.

HUIT cent barils farine Madison City Mills, 100 tierçons saindoux prime, [illegible] barils pommes, [illegible] caisses chandelles Star. A vendre au débarcadère par

S. H. KENNEDY & CO, Rue Poydras No 30.

23fév—1t

CHIEN TROUVE.

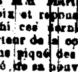

TROUVÉ, un CHIEN A LAPINS de couleur noire, les jambes et le museau jaune. Le propriétaire peut le réclamer en s'adressant à l'encoignure Robertson et Ste-Anne, chez le marchand de bois, et en payant les frais. 23 fév—2t

No 10, Rue St Louis **G. BORZINO,** No 10, Rue St Louis

Importateur et Marchand Commissionnaire,

Rue St Louis No 10, entre Levée et Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

20 fév—2m

A VENDRE.

150 barriques vin rouge St Julien et St Estephe, 100 do vin blanc Haut Sauternes, 500 caisses vin rouge St Julien Medoc, 100 do vin blanc Haut Sauternes, 100 do vins fins pour familles, 50 do Chateau Brion, 100 paniers huile d'olive, 250 caisses do do, 50 do sardines, boîtes, nouvelle pêche, 100 do do do, 150 caisses macaroni et vermicelli d'Italie. Cognac fine, vieux whisky, très vieux, porter et marc de café, prunes au rhum, eau de fleurs d'orange, cèpes à l'huile, pâtes truffés, dame-jeannes, bouchons, &c.

G. BORZINO, No 10 rue St Louis entre Levée et Chartres.

20fév—1m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Assemblée Générale.

TOUS les membres composant la dite société sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu DIMANCHE 28 février, à 4 heures et demie P. M. à l'Asile de la Société, rue Ste Anne, près Derbigny.

Les sociétaires sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Président.

22fév—au 28 D. BOUF, Secrétaire.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES.

Dépôt de Blessing,

24..........CHARTRES..........24

ON trouvera à ce dépôt des ALBUMS [illegible] nouveaux de toutes grandeurs et dans tous les genres, *système breveté*. Ce sont les plus SOLIDES qui existent. On les vend aux prix de fabrique.

Photographies de tous les généraux fédéraux et confédérés, hommes d'Etat, gentilshommes, à $2 la douzaine—Cadres de tous genres.

Bijouterie photographique aux prix de Paris, pour papier de circulation. Matériaux pour photographies, de toute qualité, aux prix les plus modérés.

2 fév—2m S. T. BLESSING.

Moulins Eagle, à coton,

Perfectionnés.

LES célèbres moulins à coton du célèbre "Eagle Cotton Gin Co" sont employés, depuis nombre d'années, par les plus grands planteurs du Sud, lesquels les considèrent comme les plus parfaits qui aient jamais été manufacturés. Le coton, sorti de ce moulin, a toujours rapporté un prix extra sur ce marché.

Il y a actuellement en vente une petite quantité de ces moulins au dépôt No 61 de la rue St Charles, coin Union; on les vendra, comme par le passé à raison de cinq piastres la scie, jusqu'au 15 mars. Moulins de 50, 60, 65, 70, 75 et 80 scies en magasin. Les planteurs qui en demanderont, sont priés de donner le grandeur et le mouvement requis. Conditions, comptant sur livraison.

WM L. CUSHING, agent.

22 fév. Rue St Charles No 61, coin Union.

Attendu par le brick Due Fratelli,

VENANT DE GENES ET DE MARSEILLE,

400 barriques vin de Cette et Bergasse; 100 quarts de pipes vins de Porto et Madère; 250 caisses vermouth Noilly Prat & Co; 1000 paniers huile d'olives Fragaloi et Bactigalupi; 100 boîtes amandes à la Flamme; 12 barils amandes cassées, &c. &c.

A vendre par ANT. LAMATA,

9 et 11, rue Jefferson, entre Chartres et Levée.

22 fév—10t

DIVERS. DIVERS.

200 ONCES quinine 'morphine, 100 barils bi-carbonate de soude, 20 boucauts soude (soda ash), 100 balles toile d'emballage, 125 caisses fer blanc en feuilles IX, 1C, &c., 50 barils cuivre en morceaux, de N. York, 50 do. poudre de la Raffinerie de Thompson, 100 caisses sardines à l'huile, ½ et ¼, 4 pipes genièvre de Hollande "Swan", 25 caisses absinthe "E. Pernod" véritable, importée, 45 caisses do C. F. Berger de do, 50 barils Boyle's Rose whiskey, 100 caisses vermouth "Noilly Pratt & Cie, 1000 caisses vin, diverses marques.

A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN,

22 fév—3t No 93 rue Vieille Levée.

BROIT & DAVIS,

22..........RUE GRAVIER..........22

Coin Tchoupitoulas.

LE GRAND STOCK ADDITIONNEL

Reçu par cette maison

EST MAINTENANT OUVERT

ON PEUT VENIR L'EXAMINER.

LE COMMERCE

DOIT SE RAPPELER QUE LA PLUPART

DE CES MARCHANDISES

Sont consignées

ET DOIVANT ETRE VENDUES EN JOBS

A LEUR

GRAND ENTREPOT DE COMMERCE,

Rue Gravier No 22

La maison a conséquemment fixé ses prix

A LA PLUS PETITE FRACTION AU-DESSUS DU

Prix coûtant

Beaucoup des articles en magasin

ONT ETE ACHETES A LA BAISSE

A BOSTON,

PHILADELPHIE ET NEW YORK,

et seront vendus

A LA MEME HAUSSE

QUE LES MARCHANDISES REÇUES DERNIEREMENT.

INDIENNES.

LE PLUS GRAND STOCK QU'IL Y AIT EN VILLE

ET A DES PRIX

QUI DEFIENT LA CONCURRENCE.

SPRAGUE,

Couleurs légères,

FONCÉES,

POURPRES

NOIRES et

BLEUES.

INDIENNES AMERICAINES—La plus belle variété Qui ait jamais été offerte à la Nlle Orléans.

WASHINGTON,

LACONIA, et

DUNNELL LIGHOR.

A VENDRE A D'ENORMES SACRIFICES

INDIENNES CABOT et LAWRENCE NUANCES FONCÉES et MEDIUM—à vendre à BON MARCHÉ

Toutes les autres qualités et genres sont offerts aux mêmes conditions.

INDIENNES ET BATISTES FRANÇAISES, De ALLEMANDES, De SUISSES, De POUR MEUBLES, INDIENNES A BON TEINT POUR COURTEPOINTES, &c. &c.

LINON,

ORGANDIS,

GINGHAMS,

GINGHAMS Mousseline,

BRILLANTE fantaisie en couleur,

TOILE DU NORD,

CAMBRICS,

ALPACAS FANTAISIE ET NOUVEAU GENRE BLANCS avec différents genres de Quadrilles,

ALPACAS unis en couleur, ALPACAS NOIR.

SOIE FOULARD NOIRE ET BLANCHE—pour le Printemps—à un bon marché extrême;

SOIE NOIRE à un bon marché extrême;

UN LOT DE SOIERIES FINES ET D'ETOFFES—à bas prix, pour clore.

UN GRAND ASSORTIMENT DE GRENADINE ROCHEE, EN COULEUR, TOUT LAINE, FOND NOIR, convenable pour le commerce de la ville—à vendre à très bon marché.

Le plus grand stock de BRILLANTS et ETOFFES BLANCHES à vendre au dessous du marché,

COTONNADES de tous genres, poids, couleurs et qualités, à vendre à bas prix au commerce.

MALBORO PLAIDS et STRIPES,

GINGHAMS à CARREAUX, STRIPES MANCHETTES et DENIMS de toutes couleurs et qualités.

STRIPES et GINGAS, COUTILS ANGLAIS et AMERICAINS à rayures, différentes qualités.

COTONS ECRUS, marques inférieures et autres, de tous les poids, pour chemises et draps.

COTON BLANC do do,

BATISTES et BATISTES PAPER.

KERSEYS FARMERSVILLE,

PLAINS, JEANS DU KENTUCKY,

SATINETS,

ETOFFES de toutes espèces pour MOUSTIQUAIRES.

CASIMIRS,

PIQUES,

SILESIAS,

TOILES de toutes espèces,

SONNETERIE,

FLANELLES de toutes espèces,

OBJETS DE FANTAISIE, tels que—

BOUTONS,

AIGUILLES,

FIL,

PEIGNES,

BROSSES, &c.

—Egalement—

CORSETS,

CRINOLINES,

PARAPLUIES,

ABAT-JOURS,

GRANDS MANTELETS DE DENTELLES,

MANTEAUX,

SACS pour enfants.

—Egalement—

BOTTES,

SOULIERS,

BRODEQUINS,

GUETRES, &c

—Egalement—

Un fort stock de chapeaux pour hommes, enfants et domestiques.

—Egalement—

Le premier envoi d'un IMMENSE STOCK DE VETEMENTS.

Le monde commercial doit se rappeler que le STOCK de MM. B. & D. AUGMENTE à chaque arrivage.

21fév—

Champagne Heidsieck & Co.

NOUS avons en magasin et à l'avenir recevrons régulièrement un approvisionnement complet de ce vin populaire et justement célèbre.

D. FATJO & CO,

5fév—1m rue Tchoupitoulas, Nos 68, 70 et 72.

AVIS.

ON demande UN COMMIS DE PHARMACIE, parlant le français et l'anglais. S'adresser rue du Camp No 2[illegible], au Dr. PAULIN.

et fév—

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDERS, TAILLEUR, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue de Chartres No 147, à la rue [illegible] de la même rue, près Douane.

11 déc—6m

Argent à prêter.

CENT MILLE PIASTRES en sommes de $1,000 à $4,000 avec hypothèques sur propriétés immeubles dans les limites des quatre Districts de la Nlle Orléans. S'adresser, rue [illegible] No [illegible]

19 fév—1m JOHN FRANCIS CLAY.

SPECTACLES.

Académie de Musique.

Mardi soir, 23 février,

LA GRANDE TROUPE DE BALLET DE LEA.

Ce soir et tous les soirs jusqu'à nouvel ordre.

Théâtre St-Charles.

Mardi soir, 23 février.

LE POLYORAMA DE LA GUERRE, de Cutting. Le spectacle se terminera par AN OBJECT OF INTEREST vaudeville.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Mardi soir, 23 février,

DON CESAR DE BAZAN, drame en trois actes.—THE DAUGHTER OF THE REGIMENT (la Fille du Régiment).

BROTT & DAVIS,

22..........RUE GRAVIER..........22

COIN TCHOUPITOULAS

Annoncent respectueusement au commerce de la ville.

Aux cantiniers et à

Ceux qui tiennent magasins,

Qu'ils reçoivent en ce moment un lot de choix de

VETEMENTS,

comprenant

HABILLEMENTS en casimir pour le printemps.

HABILLEMENTS de flanelle bleue pour militaires

SACS casimir noir,

PANTALONS drap et drap noir,

CHEMISES de couleur [illegible],

CHEMISES do fantaisie.

CHEMISES ginga fil et Hickory,

CALEÇONS, Jean blanc,

PANTALONS de [illegible],

PANTALONS de cotton, &c

—Egalement—

BRODEQUINS Russet,

BRODEQUINS Kip noir

BOTTES,

CHAUSSURES pour femmes &c. convenables pour habitations.

Nouveautés [illegible]

Aux plus bas prix du marché

Ils invitent les acheteurs à venir examiner ces articles

BROTT & DAVIS,

21 fév—3 rue Gravier, No 22, Coin Tchoupitoulas

PERDUS.

DEUX certificats de la Banque d'Amérique, No 31 pour [illegible] actions de cette banque. Les [illegible] demande de deux [illegible]

ALFRED KEARNEY

22 janv—60 rue des Magasins N. [illegible]

AVIS DE SOCIETE.

LES soussignés, par acte passé devant S. Magner, notaire, [illegible] la raison sociale de COUTURE F. PARKER [illegible]

AMEDEE COUTURIE,

AUG COUTURIE,

En commandite (P. F.) [illegible] PLANSAN & CO

21fév—7t AUG COUTURIE.

Mairie de la Nlle-Orléans,

Hôtel de Ville, 19 février 1864.

[illegible]

Par ordre de STEPHEN HOYT

Capitaine de [illegible] Maire

2 fév—3t D. L. [illegible]

PERDU.

IL a été perdu, dans la journée du 17 courant, un mandat [illegible] payable [illegible] par MM Myer Deutch & Co [illegible]

2fév—

Vin de Cette

400 BARRIQUES vin de Cette [illegible]

PIAGGIO & VIOSCA, [illegible]

Marrons, Réglisses, Amandes, &c. &c.

12 BARILS marrons [illegible]

[illegible]

PIAGGIO & VIOSCA, [illegible]

ABSINTHE, ABSINTHE

VENANT d'être reçue directement—

[illegible] absinthe [illegible]

DUNTZE & CO.

21 fév—3t Rue Royale et Conti.

LIQUEURS DE CERISES

25 caisses de liqueurs de cerises de Copenhague,

[illegible]

A vendre par DUNTZE & CO,

21fév—3 rue Royale et Conti.

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de toute espèce de MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, tapis et ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c., TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table en drap, [illegible], Rideaux d'escalier, [illegible] que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.

2 fév—1m A. BROUSSEAU & Co.

Département des Trava ux Hydrauliques,

Banque du Commerce de la Nlle Orléans, 6 février 1864.

UNE élection de six directeurs de cette compagnie, pour un an, à partir du 1er lundi de mars prochain aura lieu aux bureaux No 36, rue Dryades, le lundi 7 mars 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

6 fév— J. [illegible] PERCY, Secrétaire.

ROUES.

A VENDRE cinq paires d'excellentes roues pour transport de bois de construction, à bandes d'acier et d'un diamètre [illegible], pour être [illegible] et de bœufs.

EDMUND M. IVENS, Rue St Charles, No 55.

1 fév—12t

Papier peint! Papier peint!

M. CHRISMAN vend à son magasin, rue de Chartres, encoignure Conti, No 91, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS, coutres, gravures [illegible], &c. Aussi: Un splendide lot de Valentines, le tout au prix coûtant.

3 fév—1m E. CHRISMAN.

AVIS.

LE soussigné ayant recommencé l'importation de marchandises françaises et d'autres pays d'Europe, a nommé M. JULES LOUVRIER, son agent à la Nouvelle-Orléans.

Il espère que ses amis voudront bien continuer leurs faveurs à son représentant; lui-même étant déjà depuis longtemps favorablement connu de la plupart d'entre eux.

L. H. RICHARD.

(Antérieurement de la maison Richard, Aldigé & Co.) 79, rue Canal, au premier.

1fév—1m.

AVIS.

LE soussigné ayant la procuration de L. H. Richard, de Paris, pour tout ce qui a rapport à la liquidation de l'ancienne maison Richard, Aldigé & Co prévient les personnes qui doivent à la susdite société qu'ils ne seront déchargés qu'autant qu'ils auront un reçu signé conjointement par MM. Paul ou Jules Aldigé et par le soussigné.

J. LOUVRIER,

1 fév—1m 76 rue Canal.

C. JAUBERT & Co.,

61....RUE DE CHARTRES....61

Marchandises de Printemps

EN GROS SEULEMENT.

ILS appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur le joli stock de Marchandises Sèches qu'ils reçoivent dans ce moment, convenables pour la saison, qu'ils vendent à des prix excessivement bas, toujours d'une fraction au dessous du cours habituel. Les marchands de la campagne, principalement, sont invités à visiter leur stock qui se compose d'une variété de marchandises à leur convenance et à meilleur marché qu'ailleurs.

Jaconats français et américains,	Coutil fil à pantalons,
Desindre noir et couleur,	Arabies fil et Lisiades,
Mozambiques en soie,	Cotonnades françaises et Anglaises,
Cambrai pour robes,	Brillants à petits carreaux,
Indiennes des meilleures marques, bleue, lilas, noire et couleur,	Siamoise pour robes à domestiques,
Brillantes blanc et couleur,	Stripes à chemises,
Jaconats et percales blanches,	Coutils à matelas,
Mousselines suisses, nansou,	Cotons blancs de toute marque,
Bobinet à mouches, quadrillé,	Cotons écrus très forts,
Fil écru et blanc do,	Droit fil,
Mousseline de laine noire,	Draps d'été, double largeur,
Alpaca noir très fin,	Toile à chemises fine,
Bas blancs anglais,	Percales de toute couleur,
Devants de chemises en toile, extras,	Mouchoirs madras,
Mouchoirs en batiste fil,	Rubans à chapeaux,
Foulards en soie et en coton,	Garnitures, blondes,
Cravates en soie, brodées,	Cols en guipure, fil,
Corsets français, voiles pour deuil,	Cols en dentelle,
	Bas et chaussettes, &c. &c.

1fév—1m C. JAUBERT & Co, 61 rue de Chartres.

Demande de Barbier.

ON demande un bon BARBIER. S'adresser rue St Charles, No 32. 22fév—6t

VENTES A L'ENCAN.

Ventes par Phinney & Amory.

GOELETTE ET CHARGEMENT

PAR PHINNEY & AMORY,

Encanteurs pour les prises des Etats Unis,

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, par ordre du Marshal des Etats Unis pour le district oriental de la Louisiane, mardi 23 février 1864 à midi, à l'entrepôt du Marshal des E. U. rue de la Vieille Levée No 49, la goëlette EXCHANGE, son grèement, apparaux et meubles, du port de 87 tonneaux 35,95, actuellement construite à New Brunswick.

Longueur, 65 pieds 3 pouces,

Largeur, 22 pieds,

Profondeur de cale, 7 pieds 6 pouces,

telle qu'elle est actuellement au poteau 31 du Premier District, et son chargement de—

16 sacs café de la Jamaïque,	2 caisses liqueurs,
1 balle coton écru à chemises	120 livres de fer,
	105 morceaux chaînes Trace,
14 rouleaux corde,	
2 balles sacs en plâtre,	2 pièces toile à voiles,
1 caisse savon,	20 caisses fer blanc,
10 barils [illegible]	1 baril goudron,
2 barils [illegible]	1 baril huile,
1 baril de peinture,	1 caisse de [illegible]
7½ douzaines limes à scies,	41 caisses aiguilles,
	1 baril farine
272 paires brodequins	136 livres de [illegible]
1 caisse biscuits,	6 [illegible]
4 livres Etn N.-C.,	1 [illegible]
1 caisse acide,	3 drapeaux,
2 cadrans,	1 longue-vue
1 livres sur la navigation,	
1 paquet de cartes.	

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 21fév

Goëlette—Goëlette.

PAR PHINNEY & AMORY, *encanteurs*, pour les prises des Etats-Unis—Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, par ordre du Marshal des Etats Unis pour le District oriental de la Louisiane, JEUDI 25 février 1864, à midi, à l'entrepôt du Marshal des Etats Unis, Nos 38 et 49 de la rue Vieille Levée, la goëlette INDEPENDANCE, ses grèements, apparaux et meubles, telle qu'elle est actuellement à la tête du Nouveau Bassin, où l'on peut la voir tous les jours jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21fév

Articles de broderies, merceries, machine à piquer les dessins, vitrières garnies, comptoirs, meubles, vaisselle, &c. pour cause de départ,

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

R. GUTIERREZ, encanteur.

Salles d'encan, Enc. Chartres et St Louis.

MARDI prochain, vingt trois du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, rue Bourbon, entre Toulouse et St. Pierre—Le fond du magasin, avec un assortiment D'ARTICLES DE BRODERIES, [illegible], passementerie, merceries, dentelles, MACHINE A PIQUER LES DESSINS &c. &c.

—AUSSI—

MEUBLES de ménage, vitrières garnies, comptoirs, vaisselle &c. On traitera à l'amiable au bureau de l'encanteur. 20fév

Vente hebdomadaire de vins, eau-de-vie, whisky, absinthe, sardines &c

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 24 du courant, à 10 heures et demie A M, il sera vendu à l'encan au magasin No 93 rue Vieille Levée [illegible]

[illegible] barriques vin de diverses marques.

6 barils vieux vin de Porto,

15 caisses [illegible]

[illegible] St-Emilion,

12 barils whisky vieux Bourbon

[illegible] Old Rye

[illegible] Boyle's Rose

[illegible] Millers Bourbon

[illegible] absinthe E Pernod et C F Berger,

45 [illegible] sardines [illegible]

[illegible]

[illegible] genièvre, eau-de-vie, huile d'olive, vinaigre, savon &c 21 fév

Marchandises sèches, habillements, bottes et souliers, chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salles d'encan No 44, rue de Chartres.

MERCREDI 24 du courant à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan au magasin d'encan rue de Chartres No 44,

[illegible]

—AUSSI—

[illegible] chemises françaises, chemises [illegible]

—AUSSI—

[illegible] chapeaux feutre pour hommes et enfants.

—AUSSI—

[illegible]

Conditions comptant. 23fév

50 actions de la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur

Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'enchère publique, mercredi, 24 février 1864 à midi à [illegible] de l'encanteur—[illegible] de la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans—$100 par action.

Conditions—Comptant. 22fév

Succession de J. H. A. Frost.

Scrip d'Assurance.

PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur.

Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu à l'enchère publique, mercredi, 24 février 1864 à midi au bureau de l'encanteur en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 5 février 1864, No 20,026, et lancé dans la susdite succession—

SCRIP.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent

Cert. No 1100	Date 1859		$ 3520
[illegible]			7 70
[illegible]	1860		460
[illegible]	1861		3090

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home

Cert. No 189	Date 1859		$ 48 0
761	1859		7670
914	1861		3340

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Cert. No 1403	1858		530
1654	1859		3930
1430	1860		3050

Conditions—Comptant. 2 fév

Succession de J. H. A. Frost.

Scrip d'assurance, Actions, etc.

PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur.

Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, 24 février 1864, à midi au bureau de l'encanteur, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 5 février 1864, No 20,026, et lancé dans la susdite succession—

—SCRIP—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home			
Certificat No 580		18 9	$1110
887		1859	3220
762		1859	4891
676		1860	2160
864		1861	3990
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.			
Certificat No 1414		1859	$2090
1156		1860	1890
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.			
Certificat No 2153		1859	$176
Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane			
Certificat No 97		1861	$40
108		1862	40
Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans			
Certificat No 1208		1861	$40

—DIVERS—

10 actions Odd Fellows Hall,	
10 " du chemin de fer de la Nlle. Orléans et des Opelousas	
1 bon Arkansas War	50 00
1 mandat du Trésor de l'Arkansas	5 00
4 " du Texas	136 35
1 bill Northern Bank de l'Alabama	5 00
Billets de l'Etat de la Louisiane	22 50
Billets de la Compagnie du Grand Chemin de Jackson et du Nord	6 50

Conditions—Comptant 13fév

AVIS

LE docteur HUARD de la Faculté de Médecine de Paris, arrivé depuis peu de France, a l'honneur de faire part aux habitants de la Nouvelle Orléans qu'il se rendra, avec empressement, à tous les appels qui lui seront adressés chez son oncle, M. le Dr Lambert, 115 rue Royale, entre St. Louis et Toulouse, où il a établi, temporairement, son domicile.

Le docteur HUARD sollicite une faible part du patronage public.

Consultations—Tous les jours, de midi à une heure. Les pauvres recevront des avis gratuits. 11 fév—10

AVIS.

LA société existant en cette ville, sous la raison RIMAILHO, BEYKEY & CO, se trouvant dissoute depuis le 21 janvier 1864, par suite du décès de F. Nebey, les soussignés restent chargés de la liquidation et continuent, depuis cette date, le même genre d'affaires sous la raison F. Rimailho & Espenan.

F. RIMAILHO,

C. ESPENAN.

M. RIMAILHO, sur le point de partir pour France, saisit cette occasion pour prévenir ses clients qu'il se chargera des ordres qu'ils voudront bien lui confier.

17fév—10t

Cigarettes "La Honradez."

VINGT CINQ MILLE paquets, en barils demi et quarts de barils, venant d'être reçus en magasin et à vendre par

BOSNIO & BROTHER, agents des fabricants

17 fév rue Gravier, No 3

A LOUER,

Pour cause de départ,

Une MAISON meublée, avec écurie et remise. S'adresser sur les lieux, rue du Canal No 19 entre Rampart et Bourgogne. 11 fév—

TRANSFERT DE MAGASIN.

I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a accru son stock et possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES et BIJOUX, qu'il vend en gros ou en détail. M. Levi annonce particulièrement qu'il paie de primes plus élevées pour les diamants, et le vieux or et argent. 19fév—1m

MME DUPUY, de retour de voyage qu'elle a fait pour faire elle-même un bon choix de MARCHANDISES DE PRINTEMPS, telles que CHAPEAUX, FLEURS et RUCHES, Plumes d'Autruche blanches, le tout de belles qualités, invite les dames à venir examiner son stock, rue Royale, 125, entre St. Louis et Toulouse. Elle mettra et teint les plumes. 19 fév—19t

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches de printemps

PAR E. ROGER & CO.,

JOSEPH HOLTZ, encanteur.

MARDI, 23 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

Indiennes—1000 pièces indiennes fantaisie, françaises, anglaises et américaines.

Percales—500 pièces percales, haute nouveauté.

Ginga—600 pièces ginga fil. 500 " " coton.

Coutils—500 pièces coutils façonnés et unis.

Cotons blancs et écrus—750 pièces cotons blancs et écrus.

Indiennes lilas—300 pièces indiennes lilas, petite et grande largeur.

Jaconas—300 pièces jaconas haute nouveauté.

Mousselines de laine—50 pièces mousseline de laine noire.

Bonneterie—1500 douzaines bas et chaussettes anglais et allemande.

Broderies—50 lots broderies, divers genres.

—Aussi—

300 lots tels que gilets laine et coton, foulards coton, toile d'Irlande, percales couleur, coton croisé, doublures, percale, mousseline suisse, jaconas et nansou, mouchoirs batiste, étoffe pour jupons, cravattes soie, cotonnades, jaconas imprimé, indiennes deuil, denims, ouvré fil, serviettes, parasols soie, molleton, toile grège, [illegible], [illegible], gros grain, &c.

Conditions à la vente. 21fév

COTON—COTON.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mardi 23 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 29—

203 balles coton.

Des échantillons seront exposés à la vente.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 21fév

Barge à vapeur Clara, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mercredi 24 du courant, à midi, au pied de la rue Poydras, la barge à vapeur Clara, de [illegible]

Conditions—comptant. 21fév

Indigo, Suif, Laine, Mélasse, Whisky &c.

PAR R. T. MONTGOMERY.

MERCREDI 24 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, au magasin d'encan rue du Camp No 29—

6 caisses indigo devant être débarquées du steamer Mata [illegible]

[illegible]

40 barils mélasse, 40 barils whisky Bourbon, 30 caisses Vermouth, &c.

Conditions—comptant. 22 fév

WHISKY WHISKY

100 barils à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

MERCREDI, 24 courant, à midi, il sera vendu, au magasin No [illegible] rue Poydras—100 barils whisky de Baltimore.

Conditions—comptant. 2 fév

Pommes de terre, chandelles, whisky, genièvre, cerises à l'eau de vie &c.

PAR R. SCOTT, Encanteur.

IL sera vendu [illegible] à 11 heures au No 34 rue des Magasins [illegible] Star et suif, 15 boîtes [illegible] eau-de-vie, 15 barils whisky, [illegible] pommes, [illegible] genièvre. Egalement 400 barils pommes de terre au bon ordre. 21 fév

Pommes de terre—Pomme de terre.

PAR R. SCOTT, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui mardi, 23 du courant, à 10 heures du matin au No 34 de la rue des Magasins—

175 barils pommes de terre comprenant: Prince Albert, [illegible], Pink Eyes, Mechanics, Jackson White &c. 21fév

Articles divers.

PAR F. F. TRINCHARD.

AUJOURD'HUI mardi, il sera vendu à sa salle d'encan [illegible] à 10 heures:

[illegible] barils biscuits blancs [illegible] barils whisky, [illegible] de champagne, [illegible] cigares, [illegible]

Conditions comptant. 23 fév

Café, Farine, Beurre, Graisse.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu mardi 23 du courant, à 11 heures, à sa salle d'encan, au coin des Magasins Nos 47 et 49, encoignure Gravier—

25 sacs café Rio, [illegible] barils farine extra, [illegible] barils beurre, [illegible] tierçons de graisse, [illegible] savon de Castille, [illegible] whisky, [illegible] mélasses, &c.

Conditions—Comptant. 21fév

Marchandises sèches et vêtements,

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur,

Bureau, rue de Chartres No 38.

MERCREDI 24 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

Conditions—comptant au [illegible] 23 fév

Bœuf—Bœuf—Bœuf

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, mardi, 23 du courant, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

45 barils bœuf [illegible]

Conditions—comptant. 23fév

Verres de buvette, épais, taillés.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 25 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 47, rue des Magasins—

20 caisses verres de buvettes épais, taillés, qualité extra.

Conditions—comptant. 23 fév

Stock de groceries, vins, provisions, liqueurs, quincaillerie, &c.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi 26 du courant, à midi, au coin des rues Louisiana Avenue et Tchoupitoulas—

Un grand choix de groceries pour familles, vins, liqueurs, provisions, quincaillerie, &c.

Conditions—comptant. 23 fév

Maïs, avoine, son, café, épaules, papier et pitre à sacs,

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 24 du courant, à 10 heures du matin sur la Levée, au pied de la rue Delord, 1er District, en débarquement du steamer Columbia—

500 sacs maïs blanc prime,

500 sacs avoine,

500 sacs son.

80 sacs café Rio prime,

15 boucauts épaules à bacon,

3000 rames papier paille 14 X 18,

25 barils pitre à sacs

Conditions—comptant. 22 fév

VENTES JUDICIAIRES.

Henry Larguié vs Benjamin Cohn & Hayman Levy.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 16, [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 5 de mars 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Le terme restant du bail de la maison en briques à trois étages couverte en ardoises, avec vérandah sur la façade, et une rue d'Orléans No 38, entre les rues Royale et Bourbon dans le 2me District de cette ville, pour et durant l'espace entier et consécutif de cinq années à compter du premier de septembre 1862 jusqu'au 31 août 1865 à raison de sept cent quatre vingts piastres l'an, soit soixante cinq piastres ($65) par mois, payables mensuellement, ainsi qu'il appert de l'acte de bail passé au défendeur Benjamin Cohn, au rapport d'Amédée Ducatel, [illegible] devant notaire public en cette ville, en date du 31 juillet 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—L'acquéreur paiera le loyer à son échéance et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DURHAM,

Shérif de la paroisse d'Orléans

23 fév—26,29, ma 5

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VERGE

TOUTES les maladies secrètes aiguës et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. Verge. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est altéré ou vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, [illegible] Orléans et Bourbon. 14fév—3m

EN débarquement du steamer Yazoo—50 sacs café Rio prime,

25 sacs amandes en coque, de Tarragone,

100 caisses raisins Layers,

100½ do do do

100¼ do do do

50 do do MR,

100⅛ do do do

10 barils marrons de Savoye frais,

100 caisses amandes cassées,

25 " fromages de Limbourg,

10 do Munster.

A vendre à prix très modérés par

20fév—3t G. BORZINO, No 10, rue St Louis

Grocerie à vendre.

A vendre, une belle GROCERIE située coin Grands-Hommes et Histoire. La grocerie est bien assortie et bien achalandée.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

18fév—7t

A LOUER A PRIX REDUITS,

Un vaste magasin, avec de belles installations d'intérieur, 2 portes d'entrée et 3 grandes vitrines sur la rue. Le magasin a 34 pieds de largeur et 70 de profondeur et peut se diviser en deux. Il est situé rue Royale Nos 121 et 123 entre St Louis et Toulouse. Trois grandes chambres faisant suite au dit magasin sont également à louer.

18 fév—3t THEODORE DANFLOUS.